

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT  
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**



**RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**

**REVUE À MI-PAROURS DU DOCUMENT DE STRATÉGIE PAR  
PAYS 2005 – 2009**

**Département des Opérations Pays  
Région Ouest**

**Février 2008**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>I.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>II.</b>	<b>DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS DANS LE PAYS</b>	<b>1</b>
2.1	Développements au plan politique	1
2.2	Développements économiques et sociaux	2
<b>III.</b>	<b>RÉSULTATS À MI-PARCOURS DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION DU GROUPE DE LA BANQUE</b>	<b>4</b>
3.1	Progrès vers les résultats attendus	4
3.2	Progrès dans la mise en œuvre du DSPAR 2005-2009	4
3.3	L'allocation des ressources	7
3.4	Gestion du portefeuille	7
3.5	Coordination de l'aide	8
3.6	Suivi et évaluation de l'assistance de la Banque	9
<b>IV.</b>	<b>LEÇONS TIRÉES À MI-PARCOURS</b>	<b>10</b>
4.1	Leçons pour la Banque	10
4.2	Leçons pour le Gouvernement	10
<b>V.</b>	<b>STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA PÉRIODE RESTANTE</b>	<b>11</b>
5.1	Stratégie pour la période 2008-2009	11
5.2	Consultations avec les parties prenantes	12
5.3	Thèmes de dialogue avec le pays	12
5.4	Risques et mesures d'atténuation	13
<b>VI.</b>	<b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>13</b>
6.1	Conclusions	13
6.2	Recommandations	13

---

Le présent rapport a été rédigé suite à une mission de l'équipe-pays du Sénégal, conduite par Gilbert GALIBAKA, Economiste-pays, ORWB et comprenant les experts en développement rural, en infrastructures, en développement social et en renforcement des capacités institutionnels et en appuis budgétaires du Bureau régional de la Banque au Sénégal (SNFO). La mission a séjourné du 29 octobre au 14 novembre 2007 à Dakar. Le dialogue a été poursuivi du 28 au 31 janvier 2008, au cours d'une mission de revue de la coopération entre la Banque et le Sénégal, conduite par Mme E. GOLDSTEIN, Directrice ORWB.

## **Graphiques**

1. Evolution du taux de croissance
2. Evolution du déficit du compte courant

## **Tableaux**

1. Evolution des indicateurs retenus sur la période 2004-2007
2. Portefeuille initial et programme de prêt initial
3. Programme initial, réalisations 2005-2007 et programme révisé 2008-2009

## **Annexes**

1. Cadre de suivi et d'évaluation des indicateurs sur la période 2005/2009
2. Cadre de résultats du DSPAR et matrice de suivi
3. Opérations en cours du Groupe de la Banque
4. Indicateurs macroéconomiques
5. Suivi des indicateurs liés à la Déclaration de Paris

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

AATR	:	Agence autonome des transports routiers
ACAB	;	Arrangement cadre pour l'appui budgétaire
ADPME	:	Agence pour le Développement de la Petite et Moyenne Entreprise
AEPA	;	Alimentation en eau potable et assainissement
ANDS	;	Agence nationale de la Démographie et de la Statistique
APE	:	Accord de partenariat économique
APIX	:	Agence Nationale chargée de la Promotion des Investissements et des Grands Travaux
ARMP	;	Agence de régulation des marchés publics
ASER	;	Agence sénégalaise d'électrification rurale
BAD	:	Banque africaine de développement
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCE	:	Bureau d'appui à la création des entreprises
BM	:	Banque Mondiale
CDMT	:	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CFPA	:	Centre de facilitation des procédures administratives
CNIA	:	Comité National Interprofessionnel de l'Agriculture
CNCAS	:	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CPI	:	Conseil présidentiel pour l'investissement
CPIA	:	Country Policy & Institutional Assessment
CNP	:	Conseil National du Patronat
CRAES	:	Conseil de la République chargé des actions économiques et sociales
DCEF	:	Direction de la Coopération économique et financière
DCMP	:	Direction centrale des marchés publics
DDI	:	Direction de la Dette et de l'Investissement
DSPAR	:	Document de stratégie pays axé sur les résultats
DSRP	:	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
EPIP	:	Evaluation des politiques et des institutions des pays
FIAS	:	Foreign Investment Advisory Service
FMI	:	Fonds Monétaire International
FNR	:	Fonds national de Retraite
FPE	:	Fonds de Promotion Economique
HIMO	:	Haute intensité en main d'œuvre
IAMD	:	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
ICS	:	Industries chimiques du Sénégal
IHPC	:	Indice harmonisé des prix à la consommation
LONASE	:	Loterie nationale sénégalaise
NEPAD	:	New Partnership for Africa Development
OIT	:	Organisation Internationale du travail
OMVG	:	Organisation de Mise en valeur du fleuve Gambie
OMVS	:	Organisation de Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ONAS	:	Office national de l'assainissement du Sénégal
PAP	:	Programme d'actions prioritaires
PDEF	:	Programme Décennal de l'Education et de la Formation

PET	:	Programme Education pour Tous
PEPAM	:	Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire
PGIES	:	Programme de Gestion Intégré des Eaux et des Sols
PADERCA	:	Programme d'appui au développement en Casamance
PAGIRE	:	Plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau
PAPIL	:	Programme d'appui à la petite irrigation locale
PMIA	:	Programme de Modernisation et d'Intensification Agricole
PER	:	Projet d'entretien routier
PESF	:	Programme d'évaluation du système financier
PNDS	:	Programme de Développement Sanitaire
PNIR	:	Programme National d'Infrastructures Rurales
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPEA	:	Programme de Promotion des Exportations Agricoles
PPTÉ	:	Pays pauvres très endettés
RCCM	:	Registre du commerce et du crédit mobilier
QUID	:	Questionnaire Unifié des Indicateurs de développement
SAR	:	Société Africaine de Raffinage
SENELEC	:	Société Nationale d'Electricité
SGBS	:	Société générale des banques du Sénégal
SIGFIP	:	Système intégré de gestion des finances publique
SIGMP	:	Système intégré de gestion des marchés publics
SONACOS	:	Société nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal
SONATEL	:	Société Nationale des Télécommunications
TES	:	Taux d'escompte
TP	:	Taux de pension

**ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES****(Février 2008)**

Unité Monétaire	=	Franc CFA
1 UC	=	703.717 FCFA
1 UC	=	1.59527dollars E.U.
1 UC	=	1.07281 euros

**Exercice budgétaire**

1er janvier au 31 décembre

**Poids et Mesure**

Système métrique

## **I. INTRODUCTION**

1.1 Le DSPAR 2005-2009 du Sénégal a été examiné et approuvé par les Conseils d'administration en juin 2005 (ADB/BD/WP/2005/68/Rev.1-ADF/BD/WP/2005/65/Rev.1). Lors de son examen, les Conseils avaient noté des performances macroéconomiques satisfaisantes réalisées sur la période 2000-2004. Ils avaient également apprécié favorablement le respect par le pays des critères du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA. Les Conseils avaient félicité le Gouvernement pour l'accession du pays au point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2004 et sa qualification parmi les pays devant bénéficier de l'initiative d'annulation de la dette multilatérale. Les Conseils avaient en outre salué les progrès accomplis par le Gouvernement dans la mise en œuvre des réformes structurelles ainsi que dans l'exécution du plan d'actions des réformes budgétaires et financières visant à améliorer la gestion des ressources publiques. Enfin, les Conseils avaient apprécié les initiatives prises par le Gouvernement pour améliorer la performance du portefeuille des projets financés par le Groupe de la Banque au Sénégal. En dépit de ces progrès, les Conseils avaient exprimé leur préoccupation concernant l'incidence de la pauvreté, notamment en milieu rural qui touchait encore une proportion élevée de la population sénégalaise.

1.2 Le présent document à mi-parcours vise à informer les Conseils d'administration des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de la Banque depuis son approbation en juin 2005. Il confirme les orientations stratégiques de la Banque au Sénégal pour la période 2008-2009. Dans le cadre de sa préparation, l'équipe-pays a exploité les résultats de la revue du portefeuille de décembre 2007, de la revue de la coopération entre la Banque et le Sénégal de janvier 2008, des conclusions du groupe consultatif sur le financement du Document de stratégie de réduction de la pauvreté II (DSRPII) d'octobre 2007, des conclusions de la VIIème session du Conseil présidentiel d'investissement (CPI) de novembre 2007 et des conclusions de la version finale du DSRP II pour la période 2006-2010. Le document prend également en compte les échanges avec les autres partenaires dans le cadre du suivi de la coordination de l'aide et des discussions sur l'arrangement cadre pour l'appui budgétaire (ACAB) et de la mise en œuvre de la déclaration de Paris. La présente revue s'est heurtée à la faiblesse du système de suivi-évaluation ainsi qu'à la faible culture des résultats tant au niveau des administrations sénégalaises que des cellules d'exécution des projets.

1.3 Après la note introductive, le document présente dans le chapitre II les développements récents au plan politique, économique et social. Le chapitre III analyse le processus de mise en œuvre de la stratégie d'assistance de la Banque ainsi que les résultats obtenus à mi-parcours. Les chapitres IV et V sont consacrés respectivement aux leçons tirées à moyen terme et à la stratégie d'assistance du Groupe de la Banque pour la période restante. Le chapitre VI tire les conclusions et formule les recommandations.

## **II. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS DANS LE PAYS**

### **2.1 Développements au plan politique**

2.1.1 Depuis l'adoption en juin 2005, de la stratégie d'assistance du Groupe de la Banque, pour le Sénégal, pour la période 2005-2009, le Sénégal a connu deux événements majeurs à savoir l'organisation des élections présidentielles et législatives. A l'issue des élections présidentielles du 25 février 2007, SEM Abdoulaye WADE, Président sortant, a été réélu, au premier tour avec 56% des suffrages exprimés, pour un deuxième mandat de 5 ans. Quant aux élections législatives, initialement prévues en juin 2006, elles ont eu lieu le 3 juin 2007, sans la

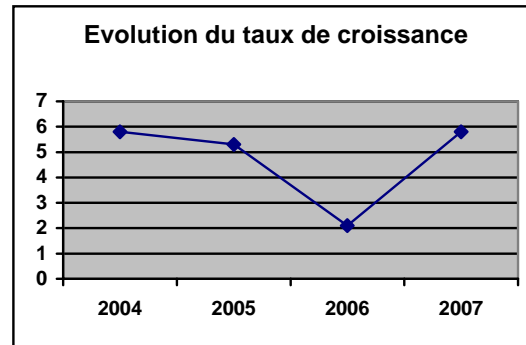
participation d'une bonne partie de l'opposition qui avait décidé de les boycotter et elles ont été remportées par la coalition du Parti au pouvoir avec 131 sièges sur 150. Il convient en outre de signaler qu'une réforme constitutionnelle relative à la mise en place du Sénat (supprimé par l'actuelle régime en 2001) a été adoptée en 2007 par l'Assemblée nationale sortante. Cette deuxième chambre compte 100 représentants dont 35 élus au suffrage indirect et 65 désignés par le Président de la République. Les élections sénatoriales, organisées le 19 Août 2007 ont été également remportées par la coalition du parti au Pouvoir (34 des 35 sièges).

2.1.2 Le gouvernement repose sur une majorité forte à l'Assemblée nationale, au Sénat et sur une assise populaire tant en milieu urbain que rural ce qui est un indice de stabilité politique. Dans le même temps, on observe l'absence d'une vraie opposition parlementaire, de trop fréquents remaniements ministériels, susceptibles de perturber le suivi de l'action gouvernementale et la montée des phénomènes de mendicité, de corruption et d'insécurité juridique en matière de propriété foncière, notamment dans la presqu'île de Dakar et de ses environs. La persistance de ces phénomènes risquent de constituer des sources potentielles d'explosion sociale et de rupture de la stabilité nationale, voire sous régionale. Le gouvernement est conscient de la dangerosité de ces phénomènes et des nouvelles dispositions sont en cours pour les atténuer.

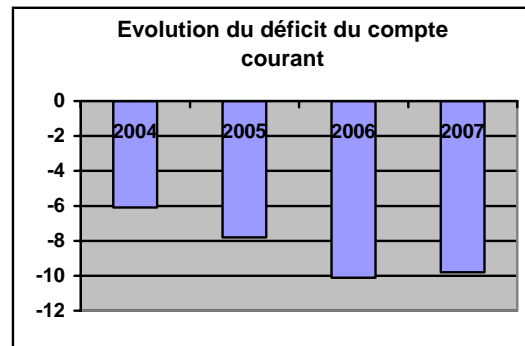
## **2.2 Développements économiques et sociaux**

2.2.1 La période sous revue a coïncidé avec la finalisation et l'adoption du DSRPII 2006-2010 et la conclusion avec le FMI d'un programme de soutien à la politique économique sans tirage. Le DSRPII vise : i) une réduction de l'incidence de la pauvreté sur les populations en dessous de 30% à l'horizon 2015, ii) un taux de croissance d'au moins 7% sur la période, iii) une accélération de l'accès aux services sociaux de base tout en améliorant la sécurité alimentaire, iv) la réduction des inégalités et l'éradication de toutes les formes d'exclusion, v) la promotion de la bonne gouvernance et l'Etat de droit. Pour relever de manière harmonieuse cet ensemble de défis, le Gouvernement a axé sa stratégie sur quatre axes fondamentaux à savoir : i) la création de la richesse pour une croissance pro-pauvre, ii) la promotion de l'accès aux services sociaux de base, iii) la protection sociale et la prévention et la gestion des risques et catastrophes et vi) la gouvernance et le développement décentralisé et participatif. Les orientations du DSPAR 2005-2009 sont conformes aux quatre axes stratégiques du DSRPII et ils reposent sur deux piliers visant à : i) améliorer l'environnement des affaires en vue de promouvoir la croissance accélérée et : ii) renforcer les infrastructures de base.

2.2.2 *Performances macroéconomiques mitigées* : Le taux de croissance en termes réels est passé de 5,3% en 2005 à 2,1% en 2006. Cette contreperformance de 2006 est imputable aux chocs exogènes (hausse du cours de pétrole) et au déclin de la production agricole, aux difficultés de restructuration des industries chimiques du Sénégal (ICS) ainsi qu'aux difficultés financières de la SENELEC et de la Société africaine de raffinage (SAR). Quant au compte courant, son déficit a atteint 10% du PIB en 2006. L'inflation quant à elle, s'est située à 7% en juillet 2007, très largement au dessus de la norme de 3% retenue dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA, reflétant les retards dans les ajustements des prix administrés d'énergie et de la flambée des produits alimentaires. En 2007, la croissance a renoué avec sa tendance historique et s'est établie à 5,1%. Pour permettre à l'économie de demeurer sur ce sentier et accroître le potentiel de croissance du Sénégal, en vue de la réduction de la pauvreté et de l'atteinte des objectifs du millénaire, le gouvernement a conclu en fin 2007 avec le FMI un



programme de soutien à la politique économique sur trois ans, sans tirage financier et qui se fixe quatre objectifs principaux : i) le retour à une politique budgétaire prudente qui soutient la stabilité macroéconomique, ii) l'amélioration de la gouvernance et la transparence budgétaire en vue d'un secteur public efficient, des politiques économiques crédibles et d'une assistance extérieure, iii) l'encouragement des activités du secteur privé par l'amélioration de l'environnement des



affaires et le soutien des réformes dans les entreprises publiques fragiles et iv) l'amélioration de la contribution du secteur financier à l'économie tout en s'attaquant aux secteurs vulnérables.

2.2.3 *Renforcement de la bonne gouvernance*, un nouveau code des marchés publics a été adopté en en avril 2007 et mis en application en début janvier 2008, deux organes en charge des questions de passation des marchés viennent d'être mis en place. Il s'agit de la Direction centrale des marchés publics (DCMP) et de l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP). Un système intégré de gestion des marchés publics (SIGMP), géré par la DCMP et accessible au public, à partir d'un site web est déjà dans sa phase pilote. En outre, la gestion axée sur les résultats a démarré avec la loi des finances 2006 et les CDMT sectoriels sont passés de quatre (4) en 2004 à sept (7) en 2007.

2.2.4 *Amélioration de l'environnement des affaires* : en dépit de la 162<sup>ème</sup> place sur 178 occupée par le Sénégal sur l'échelle de classement de Doing Business 2008, l'environnement continue de s'améliorer grâce aux efforts fournis par le Conseil présidentiel pour l'investissement (CPI) avec notamment la suppression des barrières entravant le démarrage et la fermeture des activités, la réduction du délai de délivrance du Registre du Commerce et du Crédit mobilier (RCCM) qui est passé à 24 heures, la création du centre de facilitation des procédures administratives (CFPA), devenu opérationnelle depuis juillet 2006, la création au sein du CFPA du bureau d'appui à la création des entreprises (BCE) qui a permis de ramener les délais des procédures administratives pour la création d'entreprises de 58 jours à 48 heures.

### III. RÉSULTATS À MI-PARCOURS DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION DU GROUPE DE LA BANQUE

#### 3.1 Progrès vers les résultats attendus

3.1.1 La stratégie d'assistance du Groupe de la Banque pour le Sénégal sur la période 2005-2009 repose sur deux piliers qui sont : i) l'amélioration de l'environnement des affaires en vue de promouvoir la croissance accélérée et ii) l'amélioration des infrastructures de base. Les résultats escomptés à l'horizon 2009 sont : i) la transparence de la gestion budgétaire et de la passation des marchés avec comme indicateur le CDMT pour la gestion budgétaire et le plafonnement des marchés de gré à gré à 20% pour les marchés publics, ii) l'accélération des procédures administratives dans l'exécution des décisions de justice, avec comme indicateur la réduction significative des délais d'exécution des décisions de justice ; iii) le doublement des titres fonciers produits et distribués, avec comme indicateur la réduction significative des délais d'acquisitions des titres fonciers ; iv) l'augmentation de la contribution du secteur privé dans le PIB et v) l'amélioration du taux d'accès aux infrastructures de base, avec comme indicateurs, l'augmentation du pourcentage des populations ayant accès à l'eau potable en milieu rural, l'augmentation du pourcentage des populations ayant accès à l'assainissement en milieu rural, l'augmentation du pourcentage du réseau routier en moyen et bon état et la création, ouvrant la voie à un nouveau pôle de développement.

**Tableau 1 : Evolution des indicateurs retenus sur la période 2004-2007**

Indicateurs	2004 (base)	2006 (résultats)	2007 (prévu)	2007 (revu)	2009 (cibles)
<b>Pilier I</b>					
CDMT (Nbre)	4	4	10	7	12
Exécution des décisions de justice	4 ans	3 ans	1an	2 ans	9 mois
% Marché de gré à gré	40	80	20	20	20
Délai d'acquisition du titre foncier	4 ans	4ans	2 ans	4 ans	4 mois
% du secteur privé au PIB	71	72	72,5	72,5	74
<b>Pilier II</b>					
% Accès à l'eau potable en milieu rural	64	69	71	71	77
% Accès des ruraux à l'assainissement (PEPAM)	17	18	20	20	33
% du réseau routier en moyen et bon état	25	35	48	46	60
Création de nouveaux pôles de développement	0	0	1	1	1

3.1.2 Il ressort du tableau 1 ci-dessus que les indicateurs du pilier n°1 ont donné des résultats mitigés. A contrario, ceux du pilier 2 progressent vers les résultats attendus et présagent globalement d'un mouvement vers l'atteinte des objectifs du millénaire.

#### 3.2 Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de la Banque

3.2.1 Le tableau 2 ci-dessous donne l'état du portefeuille initial ainsi que le programme de prêt initial. Il ressort de ce tableau que le portefeuille initial comptait quatre opérations dans le pilier I notamment le premier programme d'appui à l'ajustement du secteur privé, le projet de modernisation du cadastre, le projet d'appui à l'Agence nationale de la Démographie et de la Statistique. Quant au pilier II, il comptait cinq opérations à savoir le projet d'électrification rurale,

le projet d'assainissement de la ville de Dakar, le projet Education IV, le projet Santé II et le projet de la centrale thermique de Kounoune.

**Tableau 2 : Portefeuille initial et Programme de prêt initial**

Portefeuille initial	Programme de prêts initial
<p style="text-align: center;"><b><u>Pilier I</u></b></p> <p>1-Programme d'appui à l'ajustement du secteur privé            2-Projet de modernisation du cadastre (PAMOCA)            3- Projet d'appui à l'Agence nationale de la statistique et de la Démograph            4-Projet à la petite irrigation locale</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Pilier II</u></b></p> <p>1-Projet Electrification rurale            2-Projet d'assainissement de la ville de Dakar            3-Projet Education IV            4. Projet Santé II            5-Projet de la centrale thermique de Kounoune (guichet secteur privé)</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Pilier I</u></b></p> <p>1- Projet de développement rural en Casamance            2- PAASP II &amp; gouvernance            3-Projet de numérisation des archives nationales            4-Projet d'appui aux exportations agricoles            5-Projet d'huile de cuisine (guichet secteur privé)</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Pilier II</u></b></p> <p>1-Projet d'entretien routier            2- Premier sous programme AEP en milieu rural            3-Projet d'autoroute à péage            4-Deuxième sous programme AEPA en milieu rural</p>

3.2.2 L'évaluation des résultats de la stratégie de la Banque tient compte non seulement des opérations du portefeuille initial mais également des opérations réalisées dans la période 2005-2009. Il apparaît selon le tableau 3 que sur les six opérations programmées sur la période 2005-2007, trois ont été approuvées, deux n'ont pas été évaluées par défaut de financement (Deuxième programme d'appui à l'ajustement du secteur privé et gouvernance et le projet d'appui aux exportations agricoles) et deux opérations non programmées mais conformes au pilier II ont été approuvées sur financement de la Facilité africaine de l'eau. L'analyse des progrès par pilier se présente comme suit :

Tableau 3 : Programme initial, Réalisations 2005-2007 &amp; Programme révisé 2008-2009

<u>Programme initial</u>	<u>Réalisations 2005-2007</u>	<u>Programme révisé 2008-2009</u>
<b>2005</b> Projet de développement de la Casamance Projet d'entretien routier Premier sous programme AEP en milieu rural	<b>2005</b> Projet de développement rural de la Casamance Projet d'entretien routier Premier sous programme AEP en milieu rural	<b>2008</b> PAASP II & gouvernance Projet autoroute à péage Projet de numérisation des archives nationales
<b>2006</b> PAASP II & gouvernance	<b>2006</b> Etude plan directeur Ziguinchor (facilité africaine de l'eau)	<b>2009</b> Projet d'appui aux exportations Deuxième sous programme AEP en milieu rural Projet Zircon de la grande Côte (OPSM)
<b>2007</b> Projet d'appui aux exportations Projet d'huile de cuisine (OPSM)	<b>2007</b> Projet PAGIRE (Facilité africaine de l'eau)	
<b>2008</b> Projet d'autoroute à péage Projet de numérisation des archives nationales.		
<b>2009</b> Deuxième AEP en milieu rural		

#### A. Pilier 1 : Améliorer l'environnement des affaires en vue d'une croissance accélérée

3.2.3 La Banque devrait contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires à travers le premier et le deuxième programme d'appui à l'ajustement du secteur privé, le projet de modernisation du cadastre, le projet d'appui à l'ANDS, le projet d'appui au développement rural de la Casamance et le projet d'appui à la petite irrigation. **La mise en œuvre du premier programme d'appui à l'ajustement du secteur privé** a contribué à l'amélioration de l'environnement des affaires à travers: i) la mise en place d'un portail électronique, site web sur le marché public, accessible au public et qui est devenu le système intégré de gestion des marchés publics (SIGMP), ii) l'élaboration et la mise en place d'un programme cadre de concertation au sein du Conseil présidentiel pour l'investissement, iii) la mise à niveau de 60 entreprises, iv) l'élaboration d'un label PME, v) la mise en place d'un nouveau dispositif d'appui à la promotion des exportations, vi) le lancement du processus de transformation du Fonds Promotion économique (FPE) en une institution de financement des PME, ouverte au secteur privé, vii) le renforcement des capacités des organisations patronales en matière de négociations internationales, viii) la loi sur la régulation postale, ix) la modernisation du système de passation de marchés x) la transposition de la directive communautaire en loi nationale en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux. **Le deuxième programme d'ajustement du secteur privé** qui devrait poursuivre les réformes engagées dans le premier n'a pas été évalué par défaut de financement. Les mesures devant contribuer à la réduction des délais de mise en œuvre des décisions de justice sont ainsi inscrites dans l'appui budgétaire programmé en 2008.

3.2.4 **La mise en œuvre du projet de modernisation du cadastre** contribue à la réduction des délais d'acquisition du titre foncier par la numérisation du cadastre, une meilleure maîtrise du foncier et l'amélioration de l'accès à la propriété et des recettes fiscales. Quant aux actions du projet d'appui à l'agence nationale de la Statistique et la Démographie (ANSD), elles contribuent au renforcement du dispositif de mise en œuvre du DSRP, au renforcement des capacités de coordination, de production et de diffusion de l'information socio-économique de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie.

3.2.5 **Le projet d'appui au développement rural en Casamance** n'a été finalement mis en vigueur qu'en 2006 et il contribue déjà à la fixation des populations et à la paix sociale, par le démarrage des travaux d'aménagement des vallées rizicoles. A l'horizon 2010, il contribuera à un accroissement annuel de 33 000 tonnes de riz et 2000 tonnes de légumes. **Le projet d'appui à la petite irrigation locale** a connu également un grand retard dans sa mise en vigueur. Les activités ont commencé avec la diffusion d'ouvrages de maîtrise des eaux et le renforcement de capacités des producteurs dans les régions de Fatick, Tambacounda et Kolda.

## **B. Pilier II : Améliorer l'accès aux infrastructures de base**

3.2.6 **Dans le cadre de ce deuxième pilier**, dix opérations nationales et deux multinationales sont en cours d'exécution en vue d'améliorer l'accès aux infrastructures de base dans les secteurs d'électrification rurale, d'assainissement, d'électrification, d'éducation, de santé et de routes. Ces projets contribuent à améliorer les indicateurs relatifs à l'accès aux infrastructures de base. Ainsi, avec **le projet d'assainissement de la ville de Dakar**, la capacité d'épuration des eaux domestiques est portée à 18 000 m<sup>3</sup>/jour, la collecte et le traitement des eaux usées à Dakar sont en train de s'améliorer et le système de pompage des eaux usées domestiques des parcelles assainies a été restructuré.

3.2.7 **Le premier sous-programme d'AEPA en milieu rural**, a démarré ses activités en 2006 et il a déjà été réalisé 35% des latrines familiales, soit 6000 sur les 17 000 prévues et 27,5% de latrines multi-compartiments, soit 130 sur les 470 prévues au niveau des infrastructures publiques villageoises. En outre, 64000 personnes ont déjà accès à l'eau potable, soit 35% de la cible initiale. Grâce à la mise en œuvre du **projet d'électrification rurale**, le nombre de personnes ayant accès à l'électricité passera de 48 208 en 2004 à 124 808 en 2009. La poursuite de cette tendance portera le taux d'électrification rurale de 8% en 2004 à 30% en 2015. **Le projet de la centrale thermique de Kounoune** vient d'apporter une capacité additionnelle de 67,5 MW. **Dans le sous secteur des routes**, les réalisations en 2008 des activités **du projet d'entretien routier** apporteront 116 km de routes revêtues réhabilitées dans les régions de Kaolack et de Kolda, 338 km de routes en terre réhabilitées, 28 km de routes reconstruites, 640 m du pont Emile Badiane réhabilités. Les réalisations des projets multinationaux apporteront 69 km de routes aménagés, 89 km de routes revêtues réhabilitées entre Medinas Gounas et Tambacounda, 60 km de routes revêtues réhabilitées et 20 km de routes aménagées entre Kédougou et Falemé ainsi que deux postes de contrôle frontaliers. De manière générale, les réalisations de ces projets contribueront à augmenter le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural, le taux d'accès à l'école primaire en milieu rural et à réduire le nombre d'accidents de la route et à faciliter l'intégration régionale.

3.2.8 **Dans le secteur social**, les réalisations des projets Education IV et Santé II contribueront à élargir l'accès à l'éducation, à améliorer la qualité de l'éducation ; à renforcer la couverture sanitaire et améliorer la qualité des services de santé de reproduction et la lutte contre les maladies (paludisme, IST/VIH/SIDA). La mise en œuvre du projet Education IV a déjà permis la construction de deux (2) lycées (Mbacké & Dagana), l'acquisition de 400 000 manuels au niveau élémentaire et la réimpression de 587 manuels complémentaires, la formation de 5000 enseignants.

## **3.3 Allocation des ressources**

L'allocation du Sénégal, au titre du FAD X sous forme de prêts, est passée de 120 millions d'UC en 2005, à 111,76 millions d'UC en 2006 pour s'établir à 82,51 millions d'UC en 2007.

Cette baisse est imputable principalement aux contreperformances du Sénégal dans le domaine de la gouvernance et de la gestion du portefeuille. Cette réduction de l'allocation a eu pour conséquence la non réalisation du deuxième programme d'appui à l'ajustement du secteur privé et du projet d'appui aux exportations agricoles. La programmation de ces deux opérations et d'autres courant 2008 et 2009 dépendra du réengagement des autorités sénégalaises en matière de renforcement de la gouvernance et d'amélioration de la performance du portefeuille.

### **3.4 Gestion du portefeuille**

3.4.1 La revue de portefeuille effectuée en décembre 2007 sur la base de quinze (15) opérations actives, a mis relief l'existence de deux projets à risques, quatre (4) projets âgés et potentiellement à problèmes, trois (3) projets potentiellement à problèmes et quatre (4) projets s'exécutant de manière satisfaisante. Ce portefeuille est assimilable à celui d'un « pays fragile », avec des faibles capacités institutionnelles. Ainsi, malgré l'opérationnalisation des activités du Bureau régional du Sénégal et l'institutionnalisation par le gouvernement des revues trimestrielles et annuelles du portefeuille de la Banque, on note encore la persistance des problèmes génériques tels que : i) l'entrée en vigueur tardive des prêts et dons, ii) l'insuffisance du suivi-évaluation des projets, iii) les longs délais de traitement des dossiers, et iv) le non respect des règles de procédures de la Banque en matière de passation des marchés par les agences d'exécution des projets, vi) un faible taux annuel de décaissement (11% au titre de l'année 2007). A ces problèmes anciens se sont ajoutés des nouveaux tels que : i) l'absence d'une culture des résultats dans la gestion des projets, et ce malgré la systématisation dans les rapports d'évaluation des matrices de cadre logiques et ii) le manque de suivi des engagements contenus dans les contrats de performance des responsables des agences d'exécution des projets. Cet ensemble de contraintes a atténué la visibilité de stratégie de la Banque sur le développement du Sénégal.

3.4.2 La Banque et les autorités sénégalaises travaillent étroitement en vue d'atténuer toutes ces contraintes. C'est ainsi qu'au niveau de la Banque, les effectifs du Bureau régional de Dakar vont être renforcés, ce qui permettra l'organisation des séminaires ateliers sur la culture des résultats, un suivi des contrats de performance, un suivi plus rapproché des projets, notamment ceux à risque, et le respect en matière de supervision de la qualité et de la norme annuelle (2 par an). Des mesures seront également prises pour une application plus stricte des annulations. Le gouvernement quant à lui va rendre encore plus régulière les revues trimestrielles et annuelles et renforcer les capacités des trois structures (DCEF, DDI et CAP) en charge du suivi du portefeuille de la Banque au Sénégal. Le Bureau régional renforcera les liens de travail avec ces trois structures et il veillera à dynamiser un système de suivi basé sur la mesure périodique des résultats.

### **3.5 Coordination de l'aide**

3.5.1 La coordination de l'aide est assurée par le Ministère de l'Economie et des Finances à travers deux directions à savoir la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF) et la Direction de la Dette et de l'Investissement (DDI). Avec l'adoption en 2006, du DSRPII, le cadre institutionnel de pilotage et de suivi –évaluation du DSRP se consolide et s'articule autour de deux niveaux : le niveau stratégique et le niveau opérationnel. Le niveau stratégique qui définit et formule les politiques comprend le Comité interministériel d'orientation, présidé par le premier Ministre, le Comité national de pilotage, présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances et regroupant les représentants des ministères sectoriels, la société civile, les collectivités locales, le secteur privé, les organisations syndicales des travailleurs et les comités régionaux de pilotage présidés par les gouverneurs et

regroupant les services déconcentrés de l'Etat, la société civile, les collectivités locales. Le dispositif de suivi est assuré par la Cellule de suivi du programme de lutte contre la pauvreté, au sein du Ministère de l'Economie et des Finances, qui assure le secrétariat du Comité de pilotage. Au niveau sectoriel, il est mis en place des comités ministériels de suivi sous la coordination d'un point focal.

3.5.2 Conformément à la Déclaration de Paris, les capacités pour une meilleure coordination se mettent en place et un cadre commun et harmonisé à travers « l'arrangement cadre pour l'appui budgétaire » les partenaires intervenant dans les appuis budgétaires dont la Banque. Dans ce cadre, une matrice conjointe aux bailleurs de fonds en appui budgétaire été annexé à l'ACAB. Cette matrice devra être affinée progressivement et fera l'objet d'une revue annuelle.

3.5.3 En matière de gestion de projets, la Banque compte encore un nombre élevé des Cellules d'Exécution des Projets (CEP) semi-parallèles (soit 11 sur 15). Toutefois, la tendance est à leur réduction avec des programmes en matière d'eau potable et d'assainissement, de la petite irrigation, d'électrification rurale et des transports. La Banque n'est pas encore partie prenante des paniers communs. Elle n'utilise pas beaucoup le système national de passation des marchés. Elle participe au renforcement du système de passation des marchés à travers sa contribution à l'exercice CPAR et au financement du projet d'appui aux réformes des systèmes de passation des marchés publics dans l'espace UEMOA.

### **3.6 Suivi-évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque**

3.6.1 Le dispositif de la Banque en matière de suivi-évaluation de son assistance a été classique. D'abord, la Banque a mis à profit les missions de supervision des projets et programmes (14 sur 15 ont été supervisés en 2007), des revues sectorielles (une dans le secteur du développement rural et une autre dans le secteur de l'eau) pour suivre son assistance. Ensuite, le suivi s'est fait à travers la revue de portefeuille de décembre 2007 et la participation aux revues trimestrielles et annuelles gouvernementales du portefeuille de la Banque au Sénégal. La participation aux discussions autour du programme de soutien à la politique économique avec le FMI sur les questions macroéconomiques a permis le suivi de l'évolution des questions macroéconomiques. Le dispositif de suivi-évaluation convenus avec la partie gouvernementale n'a pas fonctionné. En effet pendant la période sous revue les informations relatives aux conditions de vie et à la pauvreté ne sont jamais parvenus à la Banque tant au niveau du siège que du Bureau régional.

3.6.2 En dépit de l'adhésion de la Banque à l'approche de la gestion axée sur les résultats, de l'existence d'une nouvelle génération du Document de stratégie axé sur les résultats et de la systématisation des cadres logiques dans l'évaluation de tout nouveau projet, le dispositif de suivi-évaluation se trouve encore être confronté à des contraintes rigides notamment : i) l'absence des situations de références dans la plupart des projets et programmes, ii) l'inexistence d'une culture des résultats, iii) la non prise en compte des indicateurs contenus dans les contrats de performance.

3.6.3 Avec les engagements pris lors de la conclusion du cycle du FAD-XI notamment le renforcement de la qualité du cadre des résultats, la prise en compte des données de référence dans le suivi des résultats des projets/programmes, la systématisation des rapports de supervision et des rapports d'achèvement, la Banque est résolument orientée vers la mise en place des systèmes efficaces de suivi-évaluation des projets/programmes. Ce qui nécessite le

renforcement des dispositifs existants au niveau des Etats et des Cellules d'exécution des projets.

#### IV. LECONS TIRÉES À MI-PAROURS

##### 4.1 Pour la Banque :

- **Nécessité de maintenir la stratégie et les piliers pour la période restante :** En dépit des résultats mitigés observés au niveau du pilier I, il y a nécessité de maintenir la stratégie de la Banque au Sénégal sur la période restante car elle est pertinente et cohérente avec les axes fondamentaux de la stratégie de réduction de la pauvreté.
- **Difficultés du suivi-évaluation et nécessité d'inculquer la culture des résultats:** En tenant compte des difficultés rencontrées dans le suivi-évaluation et pour un meilleur suivi de la mise en œuvre des projets et mieux apprécier la contribution de la Banque au développement des différents secteurs retenus, la Banque et le Gouvernement devront prendre des dispositions pour organiser des sessions de formations en direction des coordonnateurs des agences d'exécution des projets afin de promouvoir la culture des résultats.
- **Nécessité de faire le suivi des indicateurs contenus dans le contrat de performance :** Pour éviter que les contrats de performance ne soient pas une simple formalité, les indicateurs retenus devront faire l'objet d'un suivi particulier dans les rapports trimestriels et annuels ainsi qu'à l'occasion des missions de supervision et de revue à mi-parcours.
- **Nécessité de mener des missions de lancement pluridisciplinaires pour booster le démarrage des projets.** Pour améliorer la performance du Gouvernement dans la maîtrise des procédures de la Banque, les missions de lancement des projets devront être renforcées dans les domaines des acquisitions, des décaissements et de la satisfaction des conditions de prêts. En outre, un délai plus long devrait être accordé à ces missions pour permettre la tenue d'atelier à l'attention des parties prenantes dans la mise en œuvre des projets.
- **Nécessité d'accompagner le Sénégal dans les réformes en matière d'amélioration du climat des affaires et la gouvernance :** Pour permettre d'atteindre un taux de croissance ayant un impact significatif sur la réduction de la pauvreté, la Banque accompagnera le Sénégal en matière de réforme sur l'amélioration de l'environnement des affaires et la gouvernance. A cet effet, la Banque, aux côtés des autres partenaires comme le FMI et la Banque mondiale suivra l'évolution des indicateurs de Doing Business.

##### 4.2 Pour le Gouvernement :

- **Nécessité d'améliorer la gestion du portefeuille :** Le portefeuille de la Banque au Sénégal se trouve être confronté à la persistance des problèmes génériques anciens et l'émergence de nouveaux qui obèrent sa performance. Le gouvernement est tenu de lever ces contraintes par le respect de la régularité des revues trimestrielles et annuelles du portefeuille, le renforcement de la DCEF, la DDI et de la cellule d'assistance aux projets, ainsi que les Comités de pilotages et les agences d'exécution des projets.

- **Nécessité de redynamiser le dispositif de suivi-évaluation du DSRP, des Ministères et programmes sectoriels et des agences d'exécution des projets :** Les dispositifs de suivi mis en place tant au niveau de la Cellule de suivi du programme de lutte contre la pauvreté qu'au niveau des ministères sectoriels et programmes que des agences d'exécution des projets présentent encore des sérieuses limites. Le gouvernement devra prendre des dispositions pour les redynamiser par le renforcement de leurs capacités et en organisant des séminaires-ateliers sur la culture des résultats.
- **Nécessité de mettre en application les engagements contenus dans les contrats de performance :** Pour mettre en œuvre de manière efficace les activités retenues dans les projets, le Gouvernement et les responsables des cellules d'exécution des projets ont signé des contrats de performance. Le Gouvernement doit prendre des dispositions pour faire respecter les engagements contenus dans lesdits contrats de performance en faisant un rapport spécifique et régulier de leur exécution pendant les revues trimestrielles et annuelles. La coordination de cette tâche devrait être confiée à la Cellule d'appui à la mise en œuvre des projets.

## **V. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA PÉRIODE RESTANTE**

### **5.1 Stratégie pour la période 2008-2009**

5.1.1 En tenant compte des axes stratégiques du DSRPII dont la stratégie de croissance accélérée, des priorités du gouvernement relatives aux infrastructures de base (eau, assainissement, transport et énergie) comme politiques multisectorielles pour booster la croissance, du programme de soutien à la politique économique qui met l'accent sur l'amélioration de la gouvernance et la transparence budgétaire, l'encouragement des activités du secteur privé par l'amélioration de l'environnement des affaires, de la concertation avec toutes les parties prenantes, des résultats à mi-parcours et des orientations stratégiques du FAD XI, la stratégie de la Banque pour la période restante ne changera pas. Elle reposera sur les deux piliers déjà retenus à savoir : i) l'amélioration de l'environnement en vue de la croissance accélérée et ii) l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base. Cela se traduira par la poursuite des opérations en cours, l'instruction de nouvelles opérations au titre du FAD XI dans les domaines de l'amélioration de l'environnement des affaires, l'eau, l'assainissement, les routes ainsi que la réalisation des études devant déboucher sur des projets en réserve.

#### **Pilier I : Améliorer l'environnement des affaires pour la croissance accélérée**

5.1.2 La Banque poursuivra sa contribution à l'amélioration de l'environnement à travers un appui budgétaire. La mise en œuvre de ce programme permettra à la Banque de contribuer aux côtés des autres partenaires techniques et financiers, signataires de l'ACAB-DSRP, au financement de manière coordonnée des actions retenues dans le DSRPII. Cet appui budgétaire poursuivra des actions dans les domaines de la gouvernance, d'amélioration de la justice et de l'environnement des affaires.

5.1.3 La création de la richesse sera poursuivie à travers trois opérations l'une portant sur la numérisation des archives nationales, l'autre sur le projet d'appui aux exportations agricoles et la troisième sur le projet Zircon de la grande côte (guichet secteur privé) dont une condition de son financement sera la bonne gouvernance des recettes extractives et l'insertion du Sénégal dans le processus EITI. Dans le cadre de l'appui budgétaire et de la numérisation des archives nationales,

la Banque suivra outre les indicateurs retenus dans le pilier I, l'évolution des indicateurs de Doing Business.

5.1.4 Dans le cadre de ce pilier, deux études l'une sur les déterminants de la performance fiscale et l'autre sur la fiscalité locale devraient alimenter la liste de projets en réserve.

**Encadré 1 : Interventions prévues au pilier I**

**Opérations nouvelles** : i) PAASP II & gouvernance, ii) projet de numérisation, des archives nationales, iii) Projet d'appui aux exportations agricoles, iv) Projet ZIRCON de la grande Côte (BAD/secteur privé, 38 millions d'UC

**Pilier II : Améliorer l'accès aux infrastructures de base**

5.1.5 Dans le cadre de ce pilier, la Banque poursuivra les actions dans les sous secteurs des routes, de l'eau et l'assainissement. Il s'agira plus précisément d'accélérer la mise en œuvre : i) du projet d'entretien routier, ii) du premier sous programme d'AEPA en milieu rural, iii) du projet d'électrification rurale, iv) du projet de mise en œuvre du plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau, v) de la réalisation de l'étude du plan directeur d'assainissement de la ville de Zinguichor, vi) du projet Education IV et vii) du projet Santé II; d'évaluer des nouveaux projets tels que le projet d'autoroute à péage, le deuxième sous programme d'AEPA en milieu rural et d'achever le projet d'assainissement de la ville de Dakar ainsi que le projet d'énergie de Kounoune.

**Encadré 2 : Interventions prévues au pilier II**

**Opérations nouvelles** : i) Projet auto route à péage, ii) Deuxième sous programme d'AEPA en milieu rural,.

**5.2 Consultation avec les parties prenantes**

La consultation a été régulièrement effectuée dans le cadre du processus du DSRP qui a abouti par l'adoption par en juin 2006 du DSRPII (2006-2010). D'autres concertations ont régulièrement eu lieu sur le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, dans le cadre des groupes thématiques comme celui des finances publiques qui a débouché sur l'arrangement cadre pour les appuis budgétaires et dans le cadre de la revue à mi-parcours du DSPAR qui a abouti au présent rapport. Enfin, des consultations ont également eu lieu avec les autorités sénégalaises, les autres parties prenantes ainsi les partenaires techniques et financiers sur la stratégie d'assistance du groupe de la Banque pour le reste de la période (2008-2009).

**5.3 Thèmes de dialogue**

La Banque poursuivra le dialogue avec les autorités sénégalaises dans les domaines suivants : (i) la gouvernance et la gestion macroéconomique, (ii) l'amélioration du climat des affaires et la promotion du secteur privé, (iii) la gestion et le suivi du portefeuille, (iv) la gouvernance dans les industries extractives et l'insertion du Sénégal dans le processus EITI, (v) le suivi-évaluation du DSRP afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté, (vi) le NEPAD et l'intégration régionale et (vi) le suivi de la réalisation des objectifs du développement du millénaire.

## **5.4 Risques et mesures d'atténuation**

5.4.1 Lors de l'élaboration du DSPAR, un certain nombre de risques susceptibles d'entraver la mise en œuvre de la stratégie d'assistance avaient été identifiés parmi lesquels: i) le non respect des engagements pris au moment de la signature des accords de paix sur la Casamance en fin décembre 2004 et à la résurgence des conflits dans la sous région, ii) la persistance des contraintes de mobilité urbaine notamment dans la ville de Dakar, iii) la suspension de la mise en œuvre du plan d'actions CFAA/CPAR, iv) les chocs exogènes (fluctuation des cours du baril, sécheresse...) qui pouvaient compromettre les objectifs macro-économiques.

5.4.2 Au cours de la période 2005-2007, les autorités sénégalaises ont su maîtriser les principaux risques liés à la crise en Casamance, et ce malgré des résurgences sporadiques, ainsi qu'à la mobilité urbaine, la poursuite des réformes et aux chocs exogènes.

5.4.3 Sur la période 2008-2009, les principaux risques seront liés à un taux de croissance inférieur à celui prévu, des glissements dans la réduction du déficit budgétaire, aux chocs exogènes comme la poursuite de la hausse du cours du baril de pétrole, la sécheresse, l'invasion des criquets migrateurs, à la baisse du pouvoir d'achat des citoyens et à la recrudescence de la mendicité, à l'absence d'une réelle opposition à l'assemblée nationale .

## **VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

### **6.1 Conclusions**

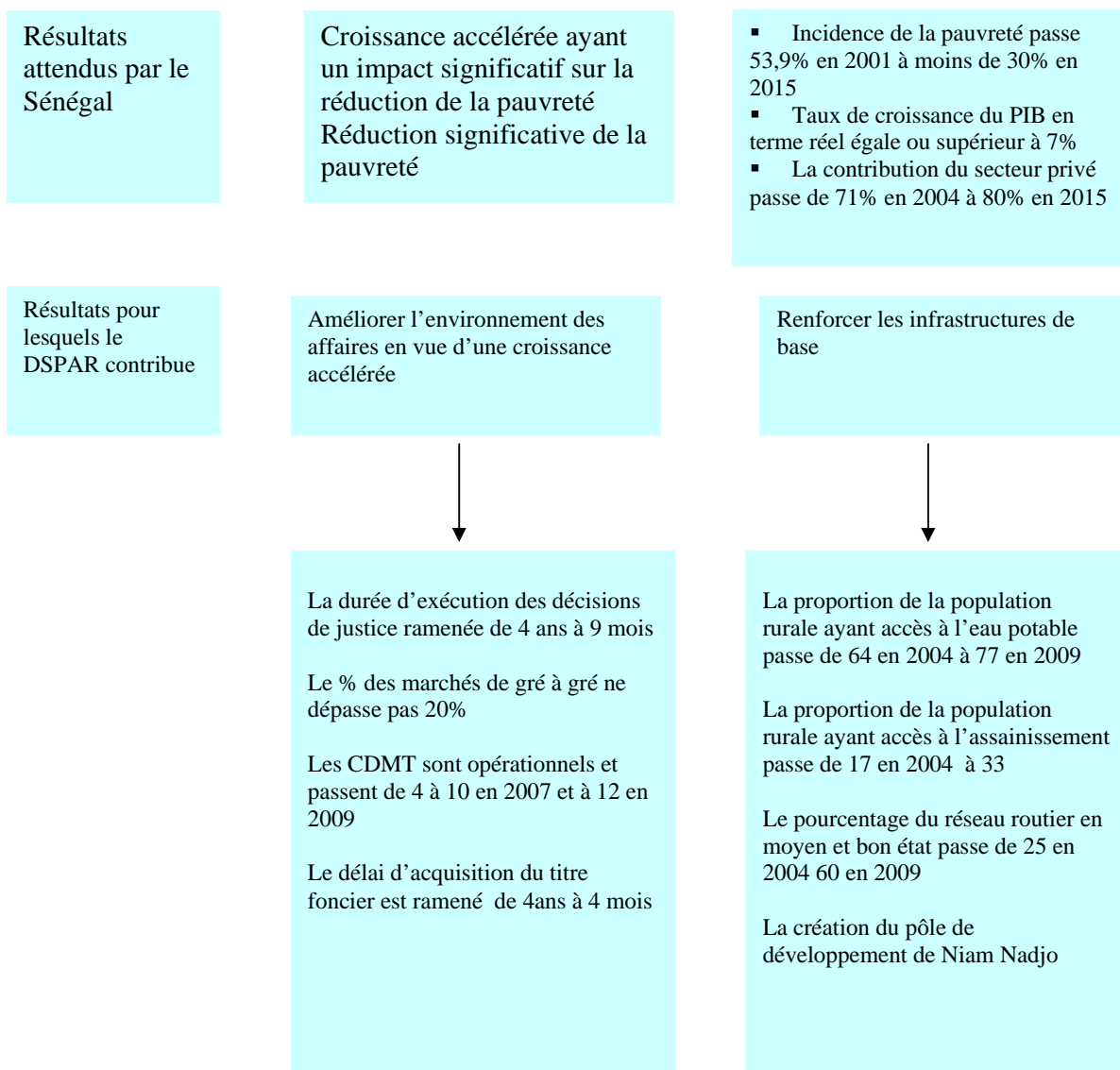
6.1.1 Le Sénégal a adopté en juin 2006 un DSRPII pour la période 2006-2010 dont les axes stratégiques sont conformes aux orientations du DSPAR 2005-2009. A l'issue de la revue à mi-parcours du DSPAR, il est apparu que la performance globale du Sénégal est mitigée au niveau du premier pilier avec des avancées significatives au niveau du second pilier notamment en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural et dans le sous secteur des routes.

6.1.2 En dépit des résultats mitigés observés au niveau du premier pilier, la présente revue à mi-parcours propose le maintien de la stratégie approuvée en 2005 ainsi que ces deux piliers de concentration à savoir: i) l'amélioration de l'environnement des affaires en vue d'une croissance accélérée et ii) l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base. Le Groupe de la Banque exhorte fortement les autorités sénégalaises à redoubler des efforts tant dans la mise en œuvre des réformes que dans l'amélioration de la gestion du portefeuille. A cette fin, le Groupe de la Banque traduira dans les faits les engagements pris lors de la conclusion du cycle du FAD XI notamment la systématisation de la qualité du cadre des résultats, la prise en compte des données de référence, la systématisation des rapports de supervision et des rapports d'achèvement. Ces mesures nécessiteront le renforcement des dispositifs existants au niveau des départements sectoriels que des cellules d'exécution des projets, ainsi qu'une plus forte implication du Bureau régional.

### **6.2 Recommandations**

Les Conseils d'administration sont invités à approuver le programme d'activités et les domaines d'intervention prioritaires proposés pour le Sénégal au cours de la période 2008-2009 sur la base d'une partie de l'allocation du FAD XI. Cette allocation sous forme de prêts inclut les ressources pour l'appui aux réformes.

## Annexe 1 : Cadre de suivi et d'évaluation des indicateurs sur la période 2005/2009



## Annexe 2 : Matrice des résultats thématiques

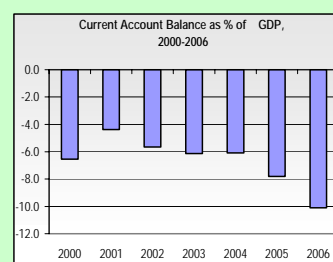
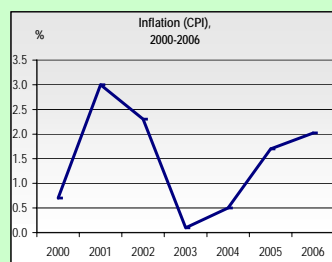
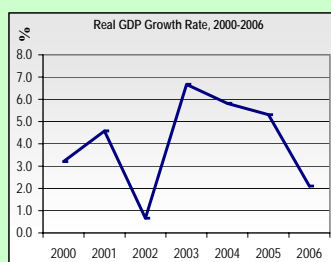
Objectifs stratégiques à long terme	Réalizations du DSP à court terme				Priorités et performance de la Banque	
Objectifs stratégiques à long terme	Questions sectorielles	Produits et réalisations du DSP que la Banque compte influencer par ses interventions	Indicateurs intermédiaires pour les réalisations du DSP	Stratégies/actions pour les indicateurs et réalisations intermédiaires	Interventions de la Banque et les partenaires dans le secteur	Processus et mise en œuvre de la mesure de la performance de la Banque
Doublé le revenu par tête de 50μ et réduire la pauvreté dans les mêmes proportions à l'horizon 2015	Promouvoir la bonne gouvernance	La gestion budgétaire et la passation des marchés publics sont transparents	20% des marchés sont passés par la procédure du gré à gré en 2007	Poursuite de la réforme sur la passation des marchés	Plan d'actions CPAR (FAD/BM/UE)	Revue à mi-parcours conjoint
			Les CDMT des quatre secteurs prioritaires opérationnels en 2007	Poursuite de la réforme budgétaire	Plan d'actions CFAA (FAD/BM/UE)	Revue à mi-parcours conjoint
	Moderniser le secteur de la justice et le cadastre	Les procédures administratives dans l'exécution des décisions de justice sont accélérées  Doublement des titres fonciers produits et distribués	L'exécution des décisions de justice ne dépasse pas 9 mois en 2007	Mise en œuvre du programme sectoriel de la justice	Programme sectoriel justice (France, BM, UE)	Supervision et Revue à mi-parcours
			Le délai d'acquisition du titre foncier ramené de 4 ans à 1 an en 2007	Poursuite du plan d'actions CFAA	Projet cadastre	
Améliorer la contribution du secteur privé au PIB	Reprise des activités productives en Casamance, Nouvelle unité de production de l'huile comestible	La contribution du secteur privé au PIB passe de 70% en 2003 à 72,5% en 2007	Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur privé	Projet Casamance, Projet de production d'huile comestible, projets d'autres partenaires (USAID, BM)	Supervision et revue à mi-parcours	
Améliorer l'accès aux services de base	Améliorer l'accessibilité aux infrastructures socio écon.	Le taux d'accès aux infrastructures économiques et éco & sociales amélioré	Augmentation de 1,5 point du réseau routier en 2007. Taux d'accès à l'eau potable, services médicaux et écoles primaires passent respectivement à 42,5% et 75% en 2007	Mise en œuvre du P.E.R. et des projets AEP et élect. rurale, santé II et Education IV et deux projets multinationaux	PST-2 (BAD, BM, UE)  AEP (BAD, BM)	Revue à mi-parcours

### Annexe 3 : Opérations en cours du Groupe de la Banque au 31/12/2007

Project title	Date approbation	Date signature	Date limite fin décaissement	Date mise en vigueur	Montant approuvé	Annulation	Montant non décaissé	Montant décaissé	Engagements nets	Taux décaiss %
<b>Secteur agriculture</b>										
1. PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA CASAMANCE	19/10/2005	11/11/2005	21/12/2012	22/03/2006	20,000,000.00	0.00	19,570,385.62	445,688.95	20,000,000.00	2.2
2. PROJET D'ELEVAGE II	05/17/2000	07/14/2000	12/31/2008	02/01/2002	10,000,000.00	0.00	780,095.82	9,219,904.18	10,000,000.00	92.2
3. APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ANAMBE	04/25/2001	10/26/2001	12/31/2008	07/11/2002	7,180,000.00	0.00	2,978,389.51	2,978,389.51	7,180,000.00	41.5
4. PROJET D'INFRASTRUCTURES RURALES	04/03/2002	05/06/2002	12/31/2008	02/04/2003	11,852,000.00	0.00	1,572,440.87	10,279,559.13	11,852,000.00	86.7
5. PROJET D'APPUI A LA PETITE IRRIGATION	10/22/2003	18/12/2003	31/12/2010	07/09/2004	14,310,000.00	0.00	12,078,131.10	2,296,460.09	14,310,000.00	16.0
<b>Total Agriculture</b>					<b>63,342,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>36,979,442.92</b>	<b>25,220,001.86</b>	<b>63,342,000.00</b>	<b>39.8</b>
<b>Secteur transports</b>										
1. PROJET D'ENTRETIEN ROUTIER	29/06/2005	20/07/2005	31/12/2009	21/06/2006	29,000,000.00	0.00	29,000,000.00	0.00	29,000,000.00	0.0
<b>Total Transports</b>					<b>29,000,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>29,000,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>29,000,000.00</b>	<b>0.0</b>
<b>Secteur Equipements collectifs</b>										
1. PROJET D'ASSAINISSEMENT DE DAKAR	07/12/2001	10/26/2001	12/31/2008	12/29/2002	11,930,000.00	0.00	6,669,759.39	5,491,528.89	11,930,000.00	46.0
2. PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE	13/10/2004	29/11/2004	31/12/2010	08/08/2006	9,580,000.00	0.00	9,580,000.00	0.00	9,580,000.00	0.0
3. PROJET INITIATIVE EAU EN MILIEU RURAL	21/09/2005	26/10/2005	31/12/2011	23/01/2006	25,000,000.00	0.00	18,774,512.46	7,582,198.87	25,000,000.00	24.9
4. Projet de mise en œuvre du PAGIRE	31/08/2007	10/10/2007	30/11/2009	10/10/2007	1,438,875.13	0.00	1,438,875.13	0.00	1,438,875.00	0.0
5. Etude du plan directeur d'assainissement de Zinguichor	21/12/2006	26/06/2007	31/05/2009	09/08/2007	831,628.57	0.00	417,177.80	414,450.77	831,628.57	49.8
<b>Total Equipements collectifs</b>					<b>48,780,503.70</b>	<b>0.00</b>	<b>36,880,324.78</b>	<b>13,488,178.53</b>	<b>48,780,503.57</b>	<b>27.7</b>
<b>Secteur social</b>										
1. EDUCATION IV (prêt)	06/25/2003	07/21/2003	31/12/2009	15/10/2004	13,840,000.00	0.00	11,550,840.32	2,289,159.58	13,840,000.00	16.5
1. EDUCATION IV (don)	06/25/2003	07/21/2003	31/12/2009	15/10/2004	1,000,000.00	0.00	556,940.44	443,059.56	1,000,000.00	44.3
2. SANTE II (prêt)	06/18/2003	07/21/2003	12/31/2009	22/04/2004	10,000,000.00	0.00	7,141,322.24	2,858,677.76	10,000,000.00	28.6
2. SANTE II (don)	06/18/2003	07/21/2003	12/31/2009	22/04/2004	1,350,000.00	0.00	883,534.83	883,534.83	1,350,000.00	65.4
<b>Total Secteur social</b>					<b>26,190,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>20,132,637.83</b>	<b>6,474,431.73</b>	<b>26,190,000.00</b>	<b>24.7</b>
<b>Multisecteur</b>										
1. Appui à la direc. de la prév. et la Sta.	12/12/2002	02/07/2003	30/09/2008	05/07/2003	1,550,000.00	0.00	850,649.12	722,258.21	1,550,000.00	46.6
2. PROJET MODERNISATION CADASTRE	22/04/2005	17/05/2005	31/12/2009	12/08/2005	2,500,000.00	0.00	2,024,466.74	475,533.16	2,500,000.00	19.0
<b>Total multisecteur</b>					<b>4,050,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2,875,115.86</b>	<b>1,197,791.37</b>	<b>4,050,000.00</b>	<b>29.6</b>
<b>Total general</b>					<b>171,362,503.70</b>	<b>0.00</b>	<b>125,867,521.39</b>	<b>46,380,403.49</b>	<b>171,362,503.57</b>	<b>27.1</b>

## Annexe 4 : Senegal : Selected Macroeconomic Indicators

Indicators	Unit	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>National Accounts</b>								
GNI at Current Prices	Million US \$	4,650	4,574	5,478	6,883	8,239	9,054	...
GNI per Capita	US\$	450	420	490	600	700	750	...
GDP at Current Prices	Million US \$	4,679.6	5,333.9	6,797.0	7,941.5	8,574.4	9,185.3	10 690.9
GDP at 2000 Constant prices	Million US \$	4,679.6	4,926.0	5,254.7	5,560.4	5,855.5	5,978.5	6 285.9
Real GDP Growth Rate	%	3.2	0.7	6.7	5.8	5.3	2.1	5.1
Real per Capita GDP Growth Rate	%	0.6	-2.0	4.1	3.2	2.7	-0.4	2.6
Gross Domestic Investment	% GDP	20.5	17.2	20.5	20.5	23.4	22.8	25.4
Public Investment	% GDP	4.5	5.7	3.1	3.6	3.6	3.5	5.5
Private Investment	% GDP	16.0	11.5	17.4	16.9	19.8	19.3	19.9
Gross National Savings	% GDP	15.0	13.3	19.7	20.6	22.0	19.1	23.0
<b>Prices and Money</b>								
Inflation (CPI)	%	0.7	2.3	0.1	0.5	1.7	2.0	2.0
Exchange Rate (Annual Average)	local currency/US\$	712.0	697.0	581.2	528.3	527.5	522.9	...
Exchange Rate (End of Period)	local currency/US\$	705.0	625.5	519.4	481.6	556.0	498.1	...
Monetary Growth (M2)	%	10.7	8.2	31.5	12.2	8.2	1.4	...
Money and Quasi Money as % of GDP	%	23.7	26.1	32.0	33.8	34.0	32.7	...
<b>Government Finance</b>								
Total Revenue and Grants	% GDP	18.8	19.5	20.0	20.4	20.9	21.6	22.9
Total Expenditure and Net Lending	% GDP	18.1	20.1	21.6	23.3	24.2	27.7	27.7
Overall Deficit (-) / Surplus (+)	% GDP	0.7	-0.6	-1.6	-2.9	-3.2	-6.1	-4.8
<b>External Sector</b>								
Exports Volume Growth (Goods)	%	-12.8	5.5	-2.0	4.4	-3.7	-11.2	-3.0
Imports Volume Growth (Goods)	%	-1.7	7.1	5.9	1.5	3.9	5.8	5.7
Terms of Trade Growth	%	1.7	-4.2	-0.7	-3.4	-2.5	4.8	5.3
Current Account Balance	Million US \$	-307.6	-302.7	-421.7	-487.8	-676.0	-928.1	-1,028.4
Current Account Balance	% GDP	-6.6	-5.7	-6.1	-6.1	-7.8	-10.1	-9.6
External Reserves	months of imports	2.6	3.7	5.0	5.2	3.9	3.9	...
<b>Debt and Financial Flows</b>								
Debt Service	% exports	14.0	14.3	14.7	18.2	15.9	104.2	8.0
External Debt	% GDP	76.0	81.9	71.8	66.6	59.4	44.5	43.7
Net Total Financial Flows	Million US \$	473.8	540.1	525.4	998.5	667.1	...	...
Net Official Development Assistance	Million US \$	423.2	444.6	446.7	1,054.9	689.3	...	...
Net Foreign Direct Investment	Million US \$	62.9	78.1	52.5	77.0	54.0	...	...



Source : ADB Statistics Department; IMF: World Economic Outlook, September 2007 and International Financial Statistics, October 2007;  
 World Bank: Development Data Platform Database, September 2007. United Nations: OECD, Reporting System Division, January 2007.

Notes: ... Data Not Available

## Annexe 5: Suivi des indicateurs liés à la Déclaration de Paris

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECLARATION DE PARIS							
Pays :		SENEGAL					
Tableau rempli par :		SNFO/ORWB0			Date: 7-Mar-08		
Note: Ce questionnaire doit être rempli pour chaque pays ayant adhéré à la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide							
	Indicateurs	Donnée de base 2005		Réalisation 2006		Réalisations 2007	
		MillionsUC/ Nombre	%	MillionsUC/ Nombre	%	MillionsUC/ Nombre	%
(1) Coopération technique coordonnée avec d'autres donateurs (4)	Assistance technique (Millions d'unités de comptes/ UC)	633,221		182,583		1,699,759	
	Assistance technique coordonnée (Millions UC/%)	633,221		182,583		452,318	
(2) Utilisation des systèmes de gestion financière du pays (5a)	Volume (Millions UC/ %) d'aide prjet au gouvernement utilisant les <i>Systèmes budgétaires du pays</i>	-		-		11,981,314	
	Volume (Millions UC/ %) d'aide prjet au gouvernement utilisant les <i>Systèmes financiers du pays</i>	-		-		11,981,314	
	Volume (Millions UC/ %) d'aide prjet au gouvernement utilisant les <i>Systèmes d'audits du pays</i>	-		-		11,981,314	
	Volume (Millions UC/ %) d'aide prjet au gouvernement utilisant les trois systèmes à la fois ( <i>Systèmes budgétaires, financiers et d'audits du pays</i> )	-		-		11,981,314	
(3) Cellules d'exécution de projets (CEP) parallèles (6)	Volume (Millions d'UC/ %) d'aide au gouvernement à travers les appuis budgétaires, appuis aux réformes, programmes sectoriels d'investissements, et utilisant les <i>systèmes publics de gestion financière</i>	-		-		11,981,314	
	Nombre / % de projets avec des <i>CEP parallèles</i>	-		-		-	
	Nombre / % de projets avec des <i>CEP semi-intégrées</i>	13		13		11	
	Nombre / % de projets avec des <i>CEP totalement intégrées</i>	4		4		4	
	Nombre total de projets dans le pays	17		17		15	
(4) Décaissements effectués dans les délais prévus (7)	Décaissements envisagés pendant l'année fiscale (Millions UC)	46,581,310		38,670,000		78,641,628	
	Décaissements effectifs de l'année fiscale (Millions UC/%)	14,387,176		20,987,790		34,724,860	
(5) Décaissements basés sur les approches programmatiques (9)	Décaissement total (Millions UC) [i]	14,387,176		20,987,790		34,724,860	
	Appuis budgétaires direct , incl.appuis réformes(millions UC/ %) [ii]	-		-		11,981,314	
	Total Appuis budgétaires(ii)+(iii) millions UC / % total décaissé (i)						
(6) Missions conjointes (10a)	Nombre total des missions [i]	27		51		35	
	Nombre total de missions conjointes (avec d'autres donateurs) [ii]	1	N/A	1	N/A	-	N/A
	Nombre de missions conjointes [ii] en % du total ) [i]	N/A		N/A		N/A	
(7) Travaux analytiques concertés/conjoints (10b)	Nombre total de travaux analytiques pays [i]	1		-		-	
	Nombre total de travaux analytiques conjoints (avec d'autres donateurs) [ii]	-	N/A	-	N/A	-	N/A
	Nombre de travaux conjoints[ii] en % du total ) [i]	N/A		N/A		N/A	
(8) Utilisation des systèmes de passation de marchés du pays	Volume (Millions d'UC/ %) d'aide au gouvernement à travers les appuis budgétaires, appuis aux réformes, programmes sectoriels d'investissements, et utilisant les <i>systèmes de marchés publics</i>	-		-		11,981,314	